

# RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE R.P.I. DU VAL D'ARGENTEUIL

\*\*\*\*\*

Le conseil regroupant les écoles des communes des Églises d'Argenteuil, Poursay-Garnaud, Vervant, Antezant-la-Chapelle et Saint-Pardoult, s'est réuni le mardi 15 novembre 2022, à la mairie des Eglises d'Argenteuil, séance ouverte à 18h30.

## **Étaient présents :**

Mme RAFFIN-BOURDIN, Mme BAFFARD, Mme GAGNARD, Mme DOUILLARD, Mme LOSSOUARN, M. BOULE, **Directrices et enseignants,**  
Mme DUPINAY, **Inspectrice de l'Éducation Nationale,**  
Mme. GICQUEL, **Maire des Églises d'Argenteuil / Représentante de la CDC Vals de Saintonge** (arrivée à 20h30),  
M. POISBELAUD, **Maire d'Antezant-la-Chapelle,**  
M. GUILLON, **Maire de Saint-Pardoult,**  
Mme. TRICHET, **Maire de Vervant,**  
Mme. PETITPAS, **1ère adjointe des Églises d'Argenteuil,**  
Mme MOIZANT **Conseillère municipale de Poursay-Garnaud,**  
Mme GODARD **Conseillère municipale de Vervant,**  
Mmes MERCIER, DUFOSSE, RABALLAND, BAILLARGUET, TESSON, DEMSKI, AIMABLE, BOUDEAU, GUIBERT, **Représentantes des parents d'élèves au conseil d'école,**  
Mme RAYNAUD, **DDEN.**

## **Étaient excusés :**

## **Ordre du jour :**

- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Installation et présentation des nouveaux conseils d'école
- Lecture des attributions du conseil d'école
- Délibération pour un regroupement d'un seul conseil de RPI

Si la délibération est votée à la majorité des membres de chaque conseil, les points suivants seront traités (en cas de refus, ils seront remis individuellement à une date ultérieure et dans chaque école) :

- Modification du procès verbal du conseil d'école du 14 juin 2022
- Point sur la rentrée - prévision des effectifs rentrée 2023
- Evaluations nationales CP/CE1
- Présentation du programme de lutte contre le harcèlement à l'école
- Présentation du plan de continuité pédagogique
- Activités Physiques Quotidiennes
- Présentation et vote du Règlement Intérieur
- Sécurité : exercices incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté
- Travaux/équipements réalisés pendant l'été et à prévoir
- Bilan financier des coopératives scolaires
- Projets éducatifs de l'année (projets de classe)
- Questions diverses

## **1 Installation et délibération pour un regroupement en un seul conseil de RPI**

Après la présentation des nouveaux membres, les directrices informent le conseil du taux de participation aux élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'école qui ont eu lieu le vendredi 7 octobre dernier : Antezant : 84,62% ; Poursay-Garnaud : 71,25% ; Les Églises : 76,39 %.

Lecture faite des attributions du conseil d'école, chaque directrice procède au vote s'agissant d'un éventuel regroupement en un seul conseil pour le RPI Val d'Argenteuil pour son école.

École de Poursay-Garnaud : vote à l'unanimité des membres présents pour un seul conseil de RPI.

École des Églises d'Argenteuil : vote à l'unanimité des membres présents pour un seul conseil de RPI.

École d'Antezant-la-Chapelle : vote à l'unanimité des membres présents pour un seul conseil de RPI.

L'ensemble du conseil d'école a voté favorablement à l'unanimité en faveur d'un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2022-2023.

## **2 Modification du procès verbal du conseil d'école du 14 juin 2022**

Monsieur le Maire d'Antezant a souhaité par un courrier du 18 juillet 2022 apporter des remarques concernant le compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2022 et nous le remercions des précisions apportées. La procédure impose de faire adopter, par l'ensemble du conseil d'école, le compte-rendu à la séance suivante et de consigner les éventuelles remarques, modifications ou ajouts sur le procès-verbal de la nouvelle séance.

De ce fait et afin de tenir compte des précisions apportées, nous vous proposons de consigner les remarques dans le procès-verbal (compte-rendu) de ce jour.

*Accord de l'ensemble des personnes présentes.*

A ce titre, nous inscrivons les remarques suivantes :

Le compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2022 est modifié de la manière suivante :

- "Monsieur le Maire précise à l'assemblée que la CDC intervient de temps en temps sur la pause méridienne pour observer les élèves et qu'il ne se passe rien lorsque les personnes se rendent sur place."

sera remplacé par

" Des responsables des agents de la CDC interviennent de temps en temps sur la pause méridienne pour observer la situation et constatent qu'il ne se passe rien lorsqu'ils se rendent sur place."

- "Monsieur le Maire se dit surpris et indigné d'avoir reçu ce mail car il n'aurait pas été averti auparavant."

sera remplacé par

"Monsieur le Maire déplore la manière dont la situation a été traitée : il se dit surpris et indigné d'avoir reçu ce mail car il n'aurait pas été averti auparavant."

- "L'enseignante de CM2 est prise à partie personnellement par Monsieur le maire d'Antezant qui sous-entend une incompétence due à son âge et pointe du doigt l'arrêt maladie de celle-ci entre octobre et décembre, en lui en demandant les raisons."

sera remplacé par

"Monsieur le maire d'Antezant questionne l'enseignante de CM2 concernant son arrêt maladie entre octobre et décembre, en lui demandant les raisons de cet arrêt."

Mme. l'Inspectrice intervient quant à la situation à l'école d'Antezant l'année dernière par rapport à

la confidentialité du dossier médical.

Monsieur le Maire d'Antezant confirme son accord pour ces trois modifications et présente ses remerciements.

### **3 Point sur la rentrée / Prévisions des effectifs rentrée 2023**

→ Antezant : 45 élèves.

Enseignantes : Mme Gagnard ( 25 → 7 CE2 + 18 CM1 ) et Mme Canoine, remplacée par Mme Douillard depuis le 12 septembre (20 CM2), Arrivée d'un nouveau CM2 en janvier 2023.

→ Poursay-Garnaud : 43 élèves.

Enseignantes : Mme Raffin-Bourdin ( 20 → 14 CP + 6 CE1 ) et Mme Lossouarn ( 23 → 7 CE1 + 16 CE2 ).

→ Les Églises : 41 élèves.

Enseignants : Mme Baffard (21→ 4 MS / 17 GS) et M. Boule (20→16 PS / 4 MS), Arrivée d'un nouveau PS en janvier 2023.

Soit un total pour le RPI de 129 élèves actuellement et 131 en janvier.

Prévision des effectifs pour la rentrée 2023 : 16 PS sont annoncées, 21 CM2 partent au collège,.

Soit, 41 élèves prévus aux Églises, 44 à Poursay-Garnaud et 41 à Antezant, soit 126 élèves pour le RPI.

Mme. l'Inspectrice indique que la moyenne de nos classes de 21 élèves correspond à la moyenne des classes du département.

### **4 Évaluations nationales CP/CE1**

Les évaluations nationales pour tous les élèves de CP et de CE1 ont eu lieu du lundi 12 au vendredi 23 septembre 2022 à raison de trois séquences de français et deux de mathématiques, réparties sur les deux semaines.

La saisie informatique de chaque livret a été réalisée dans une application nationale avant le 30 septembre, la correction est automatisée.

Les parents d'élèves concernés ont été reçus individuellement par les enseignantes entre le lundi 3 et le lundi 17 octobre à l'école de Poursay-Garnaud sur la pause méridienne ou le soir après la classe. Chaque famille s'est vue remettre les fiches de positionnement en français et en mathématiques, expliquer les difficultés ou les performances rencontrées par leur enfant, les compétences à retravailler en groupe classe ou bien lors des Activités Pédagogiques Complémentaires de façon individuelle lorsque cela est apparu nécessaire.

Les CP devront passer une autre série d'évaluations nationales appelées "Point d'étape" au cours du deuxième trimestre, plus précisément entre le lundi 16 et le vendredi 27 janvier. Les parents seront à nouveau reçus pour la restitution individuelle des résultats.

Mme. l'Inspectrice précise que les élèves de 6ème passent les évaluations nationales directement sur ordinateurs, les résultats n'ont pas à être saisis par les professeurs comme en primaire.

### **5 Présentation du programme de lutte contre le harcèlement à l'école**

Le programme pHARe est présenté à l'assemblée. Toutes les écoles du RPI ont adhéré à la charte de ce programme en début d'année scolaire.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, sont consacrées à la prévention du harcèlement lors de séquences spécifiques d'éducation morale et civique ou transdisciplinaires

Trois temps forts viennent rythmer cette mobilisation :

- La Journée nationale de lutte contre le harcèlement qui s'est déroulée le 10 novembre 2022
- Le Prix Non au harcèlement
- Le Safer Internet Day (journée contre le cyberharcèlement)

Intervention de Mme. l'Inspectrice qui précise que l'Éducation Nationale prend ce phénomène très au sérieux. Des enfants sont malheureusement intimidés de façon récurrente. L'équipe de circonscription est formée et est prête à intervenir sur le terrain. C'est un gros travail demandé aux équipes pour la prévention et la prise en charge de ce type de situations.

Intervention d'une élue qui demande pourquoi ce sont les harcelés qui s'obligent bien souvent à quitter l'établissement. Pourquoi ce ne sont pas les harceleurs?

## **6 Présentation du plan de continuité pédagogique**

Qu'est-ce que le plan de continuité pédagogique ?

La **continuité pédagogique** permet de maintenir un lien entre l'élève et son (ses) professeur(s). Ce lien avec l'École et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il **est** important que chaque élève, **qu'il** ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette **continuité**.

C'est un plan qui doit être mis en œuvre lors de la fermeture des classes ou des écoles pour des raisons sanitaires ou climatiques.

Présentation du plan de continuité pédagogique rédigé l'année dernière mais réactualisé depuis la rentrée : exposé des différents scénarios possibles, des moyens et des modalités à mettre en œuvre.

Mme. l'Inspectrice précise que le plan de continuité pédagogique ne s'applique pas pour les absences pour maladie ou départ en vacances ou week-end par anticipation. Il est important de privilégier l'utilisation d'un blog institutionnel pour assurer la sécurisation des échanges. Explication sur ce qu'est un ENT (Espace Numérique de Travail).

Discussion autour de la place du numérique dans la relation entre l'école et les familles.

## **7 Activités Physiques Quotidiennes**

Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. C'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale s'est engagé, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.

Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être réparties sur les différents temps scolaires (entre les différentes séances d'apprentissages de la journée), mais aussi périscolaires (récréation de la pause méridienne). Les temps de récréation peuvent aussi amener les enfants à se dépenser davantage avec la proposition de matériels (ballons, échasses, cordes à sauter, balles chevilles, vélos et tricycles) et la mise en place de certaines zones de jeux.

Ces 30 minutes d'APQ s'entendent en plus des horaires officiels réservés à l'EPS.

Mme. l'Inspectrice précise que c'est un dispositif qui a été mis en place car les enfants ont de plus en plus des capacités pulmonaires réduites ou sont confrontés à des soucis de diabète. L'ARS insiste beaucoup sur ce dispositif tant au niveau physique que psychologique. Des promenades à pied pour les entraîner à marcher ou

observer la nature/les paysages, pour récolter des fruits ou des feuilles sont aussi des activités à pratiquer dans le cadre de la classe.

## **8 Présentation et vote du règlement intérieur**

Aucune modification du règlement intérieur de l'année 2021-2022 n'étant souhaitée par les membres présents, vote à l'unanimité par le Conseil d'École ce jour pour reconduire celui en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023. Mme. l'Inspectrice ajoute que la charte de la laïcité doit être jointe au règlement intérieur, charte pour montrer que tous les enfants ont leur place à l'école quelque soit leur origine, leur religion ; charte qui rappelle les valeurs de la République pour notre école laïque.

## **9 Sécurité : exercices incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté**

### **Antezant :**

L'exercice incendie a été effectué le 30 septembre (RAS).

L'exercice "alerte attentat intrusion " a été effectué le 18 octobre (problème de rideaux donc les élèves ne sont pas cachés : information à la CDC pour changer et mettre des rideaux).

L'exercice "confinement pour risques majeurs" va se faire avant les vacances de décembre.

Nous remercions la CDC pour l'achat de la malle PPMS pour 50 personnes.

### **Poursay-Garnaud :**

L'exercice "incendie" a été réalisé le 18/10/22 à 14h50 et l'exercice "attentat/intrusion" le 20/10/22 vers 15h00.

L'exercice "confinement pour risques majeurs" a eu lieu le 08/11/22 à la récréation de 15h30-15h45.

Rien n'est à signaler concernant le fonctionnement du matériel, aucun souci n'a été relevé. Chaque signal sonore a été identifié par les élèves, chaque lieu de regroupement également. Les bouteilles d'eau et les bonbons de secours ont été renouvelés.

Les enfants se sont très bien comportés lors de ces exercices et ont posé beaucoup de questions pertinentes.

L'actualisation des PPMS alerte Attentat/Intrusion et Risques majeurs ont été envoyés au service sécurité de la DSDEN, à l'IEN et à la mairie de Poursay-Garnaud.

### **Les Églises :**

Les exercices ont été réalisés.

- Exercice incendie : L'évacuation a été plus longue que d'ordinaire 2'14 contre 1'37 : difficultés d'évacuation d'un élève de la classe de Monsieur Boule. (20/10/2022)
- Exercice confinement : (03/10/2022) Même constat que l'an passé. Le signal est entendu car l'exercice est programmé et qu'on est dans l'attente du signal, il est quasi inaudible et ne serait pas entendu en situation d'urgence s'il n'était pas prévu.
  - Nous souhaiterions que la CDC nous propose un système de signal sonore et lumineux pour les 2 classes et la bibliothèque pour remplacer la corne de brume qui est inopérante (on ne l'entend pas d'une classe à l'autre) et nous n'avons pas de signal discret en cas d'intrusion.
  - Exercice ALERTE INTRUSION : idem

Les bouteilles d'eau de la mallette PPMS sont périmées et à renouveler. Peut-être pourraient-elles être renouvelées par l'intermédiaire du service de restauration.

## **10 Travaux / équipements réalisés pendant l'été et à prévoir**

### **Antezant :**

M. Denis AUBIN, cantonnier de Antezant, a été très réactif pour de nombreux travaux : le plafond en bois des toilettes, retirer les piquets du plateau, l'entretien et la tonte du plateau, problème de compteur (plus d'internet !), chasse d'eau des adultes. Nous remercions M. Aubin qui répond très rapidement à nos appels.

La CDC a retiré une plaque de verre cassée par les élèves d'une marquise ; de plus, la CDC a réparé les clôtures du plateau et a mis du sable (saut en longueur) ; l'objectif étant d'optimiser l'utilisation du plateau ( en EPS en athlétisme et en récréation). La CDC a changé la chasse d'eau et a refixé les robinets des toilettes des enfants. Les drapeaux ont également été changés. Nous remercions la CDC pour les interventions effectuées.

Des besoins d'intervention ont été faites par mail au service technique tels que refaire les marches accédant au plateau qui sont dangereuses, changer la serrure du portail, refaire les peintures ( Mme Richard est venue le 19 octobre pour faire un état des lieux), un changement de rideaux pour les deux classes va être effectué dans les prochaines semaines. En ce qui concerne, la peinture des deux classes, le devis est en attente.

### **Poursay-Garnaud :**

Des petites réparations d'entretien et de nettoyage ont été effectuées durant l'été (abattant WC, joints de silicone, fixations de porte, rabotage d'une porte, changement de la planche du banc dans la cour de récréation, fixations du toit en plexiglass renforcées), nous remercions à cet effet la commune de Poursay-Garnaud.

Un nouveau tableau blanc a été posé dans la classe de CE1/CE2 en vue de l'installation d'un nouvel équipement numérique. Les drapeaux ont été changés. Nous remercions la CDC Vals de Saintonge.

Deux nouveaux meubles ont été livrés au mois de septembre : une étagère pour la classe de CP/CE1 et un meuble à albums sur roulettes pour la bibliothèque.

Durant les vacances de la Toussaint, un TNI a été installé dans la classe des CE1/CE2 qui n'en était pas doté jusqu'à présent. Deux nouveaux iPads et un Apple TV ont été livrés également. Cet équipement fait partie du plan numérique. Cependant , le réseau Internet très faible ne nous permet pas d'utiliser tout ce matériel simultanément, c'est bien regrettable. Peut-être faudrait-il voir si la Fibre nous permettrait de résoudre ce problème.

Le TNI de la classe des CP/CE1 devient vieillissant.

Nous remercions de nouveau la CDC Vals de Saintonge pour le financement de tous ces équipements.

Mme. l'Inspectrice souligne le gros effort de la CDC Vals de Saintonge pour l'équipement numérique de nos écoles.

### **Les Églises :**

Le sol de la cour a été repris à l'emplacement de l'ancienne structure de jeux.

Les luminaires de la classe de PS-MS ont été changés.

Une demande de travaux en cours pour la réfection du revêtement carrelé du mur des toilettes garçons classe de MS-GS, il se désolidarise du mur : des photos ont été envoyées aux services techniques de la CDC ce jour.

La vidange des sanitaires a lieu très régulièrement vue la configuration des lieux.

## **11 Bilan financier des coopératives scolaires**

Les mandataires des 3 coopératives du RPI donnent le solde de leur compte à la date de la rentrée :

**Antezant :** 5 393,79€

Entrées : cotisations 250€, dotations CDC 800 €

Sorties : Total : 1188,59 € ( assurances : 12,50€, activités éducatives : 1048,59€, cotisations OCCE ; 127,50€)

**Poursay-Garnaud :** 3 256,26 €.

Nous avons encaissé 1 136,50€ (subvention CDC : 800€, participation des familles : 315€, vente photos de classe : 21,50€).

Nous avons dépensé 2 835,15€ (Adhésion et assurance OCCE : 128,80€, sorties, achats pour les plantations et les recettes de cuisine, abonnement magazines, livres BCD : 2 697,03€, frais bancaires : 0,98€, frais postaux : 8,34€ ).

Soit un déficit de 1 698,65€ sur l'année, la coopérative a dépensé plus qu'elle n'a encaissé.

**Les Églises :** 1461.24 €.

Entrées : cotisations 425 €, dotations CDC 800 €, bénéfice photos 107.30 €.

Sorties : Total de 2521.95 € dont spectacle Planète Mômes 230 €, adhésion ludothèque 32 €, adhésion OCCE + assurances 103.60 €, Zoo de Chizé 385€, Aquarium 418 €, Spectacle A4 205€, Port miniature St Savinien 372€, Bus du 31 mai (Graines d'artistes) 198€, Animation LPO 64€...

## **12 Projets éducatifs de l'année (projets de classe)**

### **Antezant :**

- Les séances de natation scolaire ont lieu depuis le 15 septembre et se termineront le 1er décembre pour les deux classes. Au passage, nous remercions les parents qui ont l'agrément, sans eux, les séances de natation seraient impossibles.
- Rencontre avec le maire le 21 octobre M. Poisbelaud qui nous a accueilli à la mairie afin de l'interroger sur son rôle et de voir les symboles de La République. Nous remercions M. Poisbelaud pour son accueil.
- Dans le cadre du dispositif "Ecole et Cinéma", les deux classes iront voir trois films dans le courant de l'année scolaire au Cinévals à Saint Jean d'Angély, nous avons été voir "Mon voisin TOTORO" de Hayao Miyazaki mardi 9 novembre.
- Dans le cadre de notre projet "Graines d'artistes", les élèves vont participer à un projet théâtral (restitution le 30 mars) dont le thème est "Métamorphose". Pour cela, nous allons bénéficier de l'intervention d'une artiste Camille HOINARD, artiste, comédienne, metteuse en scène et autrice dans nos classes à partir du 21 novembre à raison de 20 heures par classe jusqu'au 28 novembre 2023. Le 12 janvier, les deux classes iront visiter les sites culturels de Saint Jean d'Angély (médiathèque, micro-folie et musée des cordeliers). Une restitution aura lieu le 30 mars à Saint Jean d'Angély. Nous remercions la mairie qui nous prête gracieusement la salle des fêtes pour ces ateliers théâtres ainsi que la mairie de Saint Jean d'Angély qui prennent totalement en charge ce projet.
- Intervention de l'association Enfance et Partage pour parler des différentes formes de violence le 25 novembre (classe CM2).
- Exposition « moi jeune citoyen » le 29 novembre matin (uniquement pour les CM2) à la mairie de St Jean d'Angély,
- Projet vélo : nous prévoyons des sorties à la journée en période 5, merci aux parents qui pour certains ont passé l'agrément mercredi 9 novembre et d'autres lors de la prochaine session. Au passage, si certains sont intéressés merci de me le signaler car des sessions vont avoir lieu et nous avons besoin d'un nombre important d'accompagnateurs avec l'agrément pour réaliser ces sorties. Séance d'habilitation organisée par l'IEN et le conseiller pédagogique de circonscription.

### **Poursay-Garnaud :**

→ Semaine du goût pour les deux classes :

Pour les CP/CE1 : outre les séances de vocabulaire et de découverte du monde , nous avons organisé des ateliers dégustation de fruits exotiques (mangues, fruits de la passion, ananas, noix de coco, grenades, dattes) et des ateliers cuisine pour la préparation de pain d'épices.

Pour les CE1/CE2 : semaine du goût autour du thème du chocolat. Dégustation de différents chocolats. Ateliers cuisine (mousse au chocolat sans oeufs, gâteau au chocolat).

→ Ateliers jardinage pour la classe de CP/CE1 : Nous allons travailler cette année sur les céréales (semis de blé, orge, avoine, maïs) et le tournesol. Nous sèmerons ou planterons également des légumes différents de ceux de l'année dernière.

→ Les deux classes se rendront au cinéma le vendredi 9 décembre dans la matinée. Le titre du film reste à préciser.

→ Piscine : Nous devrions bénéficier de 11 séances de natation le mardi après-midi du 21 mars au 16 juin 2023.

### **Les Églises :**

● Natation : Les séances ont débuté le 16 septembre, elles se poursuivront jusqu'au 2 décembre. L'ensemble des MS et des GS se rendent à la piscine chaque vendredi après-midi (8 MS et 17 GS soit 25 élèves). Nous tenons à remercier les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner chaque semaine.

● Ateliers cuisine prévus pour les deux classes :

Pour les PS/MS : fabrication de pizzas, de croques-monsieurs, gâteaux...

Pour les MS/GS : fabrication de sablés pour Noël, galette des rois prévue en janvier assortie d'une rencontre avec les familles.

- Dans le cadre du projet EDD : les élèves de MS/GS ont bénéficié d'une intervention de Laurie Barbeau qui travaille pour le syndicat mixte CYCLAD sur le tri sélectif le 20 octobre, des bacs de tri sélectif ont été mis en place dans l'école.

- Spectacle : Nous avons reçu ce jour mardi 15/11 Isabelle Pradeau de la compagnie "Planète-Mômes" pour un spectacle qui s'intitule "il était une fois la forêt", le spectacle était basé sur les contes du patrimoine, sur la découverte de quelques arbres de la forêt et sur les animaux de nos forêts, nous irons soit à la salle Eden, soit sous chapiteau le 02 mars à 10h pour voir le spectacle "Voler dans les plumes" interprété par la compagnie des Plumés, c'est un spectacle de poules savantes.

- Cinéma pour les deux classes en décembre 2022 pour les séances de Noël : les MS/GS iront voir Ernest et Célestine : le voyage en Charabie le 15 décembre et les PS/MS iront voir "Super asticot" le 6 décembre.

- La classe de MS/GS est inscrite au dispositif « Ecole et cinéma » (3 sorties prévues dans l'année), le 14 novembre a eu lieu la première séance, il s'agissait du film "Mon voisin Totoro" de Hayao Miyasaki, grâce auquel nous allons travailler les différents modes de vie entre le Japon rural et notre mode de vie, nous allons également mener un travail sur les différentes écritures.

- Les deux classes iront visiter la ferme de Magné le 26 mai 2023.

D'autres projets sont à la réflexion.

### **RPI :**

Cette année, la fête de Noël aura lieu le 16 décembre 2022, Si des contraintes sanitaires et la capacité de la salle, ne permettent pas d'organiser cette manifestation. Comme l'année dernière, les PS et les MS compenseront par le tournage d'une histoire en vidéo avec décors et déguisements.

Les autres manifestations traditionnellement organisées sont programmées : Carnaval (le vendredi 23 mars), fête de fin d'année (le dimanche 25 juin)... L'évolution de la situation sanitaire régentera la faisabilité de celles-ci.

## **13 Informations diverses**

- Mme Baffard informe le conseil qu'elle a recruté une personne en « service civique ». Il s'agit de Mme Lola Berthomé. Sa mission ira jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle a pris ses fonctions le 26 septembre.

- Mme Baffard informe également que Madame Valérie Bernaud est la nouvelle cantinière de l'école des Eglises d'Argenteuil, Madame Cendrine Boudeau est affectée à la surveillance de la pause méridienne, ainsi qu'au service de restauration. Madame Sophie Arnaud est affectée au ménage de la classe des MS-GS et que Madame Vignaud bénéficie d'une pause méridienne plus courte afin de finir plus tôt le soir. Madame Martin assure la surveillance de la garderie jusqu'à 18h30 : beaucoup de changements au niveau du personnel cette année.

## **14 Questions diverses**

→ Reçues à l'école de Poursay-Garnaud:

Question :

"Pourquoi la cdc n'est pas prévenue des absences sous justificatifs ?

J'ai eu le cas ma fille qui a manqué l'école j'ai fait remplir une autorisation signé sous justificatifs et je me suis rendu compte en réservant novembre cantine qu'ils m'avait pas déduit l'absence .

Elle ma répondu qu'il n'était pas prévenue que c'était a nous de le faire fallait til encore le savoir car moi je n'étais pas au courant .

Elle ma dit que si absente pour maladie et qu'on n'a pas était voir le médecin les repas seront comptés car faut passer case médecin sachant le délai des rdv chez les médecins traitant ont ne va qu'à la pharmacie si c'est pas trop grave mais mérite de rester à la maison si pas bien et pour pas contaminer les autres. En cas de covid comme ça était le cas en début d'année les repas pareil 1 semaine d'absence sont non décompté si pas prévenue . Certains parents payent à l'avance merci d'en tenir compte."

Réponse mail de Mme Dudoigt (CDC):

Lorsqu' un enfant est malade, le certificat médical est à transmettre, par mail à [educationkiosque@valsdesaintonge.fr](mailto:educationkiosque@valsdesaintonge.fr)

Cette information donnée au service permet de régulariser l'absence.

D'autre part, il est possible d'enlever la réservation, la veille jusqu'à 22h.

Les représentantes de parents d'élèves suggèrent qu'il serait appréciable qu'une communication un peu plus élaborée en début d'année scolaire soit mise en place sur ce sujet afin d'informer les familles.

Clôture du conseil d'école à 20h45.

*Copies remises aux mairies, à la CDC, aux représentants des parents d'élèves, à la DDEN, et à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.*

<b>Mme. RAFFIN-BOURDIN Maryline</b>	<b>Mme. RAFFIN-BOURDIN Maryline</b>	<b>Mme GAGNARD Lynda</b>	<b>Mme BAFFARD Marie- Noëlle</b>
La secrétaire de séance	Directrice école de Poursay-Garnaud	Directrice école d' Antezant	Directrice école des Églises d'Argenteuil
			